



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Déploiement du dispositif sanitaire en grande couronne.

Question écrite n° 33536

Texte de la question

M. David Corceiro attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur le déploiement du dispositif sanitaire en grande couronne. Face à la deuxième vague de coronavirus qui gagne l'Île-de-France, les services d'urgence jouent un rôle déterminant dans la prise en charge des patients et participent à l'effort de désengorgement des plateaux techniques hospitaliers à travers une gestion adaptée des besoins de santé par les services d'aide médicale d'urgence (SAMU). Des professionnels de la santé du Val-d'Oise relatent une disparité importante s'agissant de la répartition des docteurs-juniors. Sur une promotion de 91 internes, seuls dix de ces effectifs ont été affectés dans les services d'urgence de la grande couronne. Les SAU-SAMU et SAU-SMUR du Val-d'Oise n'ont bénéficié que de deux de ces effectifs. Ces services d'urgence sont pourtant fondamentaux pour la mise en place d'un système efficace et adapté à la crise sanitaire. Également, l'APHP, dont l'activité d'urgence dans la région est inférieure à 30 %, continue de bénéficier d'un nombre d'effectifs supérieur à celui des services d'accueil d'urgence (SAU) des centres hospitaliers non universitaire (dont l'activité d'urgence correspond à 43 %). Il a été rapporté que lors de la première vague de coronavirus, 60 % des hospitalisations covid-19 de la région ont été assurées par les hôpitaux non AP. Le choix de répartition de ces effectifs pourrait potentiellement affecter l'efficacité du dispositif sanitaire mis en place. Il est essentiel d'apporter un renfort des SU du Val-d'Oise par des seniors en intra régional, et de rééquilibrer le choix des docteurs-juniors à l'avenir.

Données clés

Auteur : [M. David Corceiro](#)

Circonscription : Val-d'Oise (6^e circonscription) - Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33536

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Solidarités et santé](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 novembre 2020](#), page 7676

Question retirée le : 12 avril 2022 (Fin de mandat)